

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité - Justice

Office National de la Statistique (ONS)



Révision du Système des Comptes Nationaux et de réévaluation du produit intérieur brut (PIB) en Mauritanie

Note d'analyse des impacts de la révision du système des
comptes nationaux et passage au système de comptabilité
nationale (SCN) 2008

Avril 2019

Sommaire

I.	Contexte et justification	5
II.	Objectif de la révision	6
III.	Différentes étapes du processus de la révision.....	6
IV.	Résultats de la révision et du passage au SCN 2008	10
IV.1.	Comparaison des comptes nationaux 2014 dans les deux bases	11
IV.2.	Importance du secteur informel dans les comptes nationaux	20
V.	Retropolation des anciens comptes (2005 – 2013)	22
VI.	Évolutions récentes de l'économie mauritanienne	24
VII.	Conclusions	26

Liste des abréviations et acronymes

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
AFRITAC	Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest
AT	Assistance technique
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BDP	Balance des paiements
BTP	Batiment et Travaux Publics
CEA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CF	Consommations finales
CI	Consommations intermédiaires
CNA	Comptes nationaux annuels
EPA	Etablissement Public à Caractère Administratif
EPCV	Enquête sur les Conditions de Vie des ménages
EPIC	Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial
ENESI	Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel
ERE	Equilibre Ressources – Emplois
FBCF	Formation brute de capital fixe
FMI	Fonds monétaire international
HCP	Haut-Commissariat au Plan (MAROC)
IMROP	Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et des Pêches
ONS	Office National de la Statistique
PIB	Produit intérieur brut
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCN	Système de Comptabilité Nationale
TCEI	Tableau des Comptes Economiques Intégrés
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TRE	Tableau des Ressources et des Emplois

Résumé

En 2008, la Commission des Statistique des Nations Unies a révisé le Système de Comptabilité Nationale (SCN) de 1993 pour approuver et adopter un nouveau Système de Comptabilité Nationale (SCN 2008) comme nouvelle norme internationale de production et de diffusion des comptes nationaux. Suite aux recommandations liées à cette révision, la Mauritanie s'est engagée au début 2017 dans un processus de révision du Système des Comptes Nationaux (SCN) afin de se doter d'un système de comptabilité nationale performant et suivant les dernières recommandations en matière de bonnes pratiques. La mise en œuvre du SCN dans un pays passe par la construction des comptes pour une année de base.

En plus du changement de l'année de base, cette rénovation a couvert l'amélioration de certains domaines d'activité, la prise en compte de la nouvelle norme de comptabilité nationale (SCN 2008) et l'introduction des changements structurels ayant affectés l'économie nationale.

La nouvelle année de base retenue est l'exercice 2014. Les comptes nationaux ont été produits pour cette année selon les deux systèmes afin de pouvoir mesurer les impacts et de procéder à la retropolation des années antérieures selon le nouveau système (SCN 2008).

La prise en compte de ces différentes innovations a permis de réévaluer le produit intérieur brut (PIB) de 25,05% par rapport à son niveau selon l'ancien système (SCN 93). La décomposition de ces impacts par volet montre que l'amélioration de la couverture des données a contribué à réévaluer à la hausse le PIB de 25,63%, la prise en compte des recommandations méthodologiques du SCN 2008 a contribué à hauteur de 2,66%. Les impacts dûs aux changements de nomenclature et de l'utilisation de nouvelles méthodes d'estimation de certaines opérations contribuent quant à eux négativement à hauteur -3,24%.

L'analyse de la contribution par secteur d'activité à l'impact du rebasage indique un apport du secteur tertiaire de 20,9%, du secteur secondaire de 2,5% et de 1,1% comme contribution du secteur primaire.

Par comparaison à l'ancienne base, la valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 5,1% en raison de l'agriculture et de la pêche du fait de l'amélioration de la couverture. Par contre, cette augmentation a été fortement atténuée par la baisse de 32,8 % des activités de l'élevage imputable à l'utilisation de la nouvelle série de données du Ministère de l'élevage intégrant le changement de quelques paramètres zootechniques suites aux enquêtes réalisées en 2014 et 2015.

Le poids du secteur secondaire dans le nouveau PIB a baissé de 5 points et sa valeur ajoutée a augmenté de 7,6% par rapport à l'ancienne base. Cette hausse serait imputable au retraitement de la structure de consommation intermédiaire de l'extraction du fer et de l'industrie agroalimentaire à travers

la meilleure couverture des entreprises de la transformation industrielle de poisson, le retraitement de la consommation intermédiaire de l'abattage et la transformation de la viande et de la correction du taux de perte pour le riz paddy.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est accrue de 58,9% dans le nouveau système par rapport à l'ancien système en raison principalement de la forte hausse de la valeur ajoutée du commerce, une meilleure couverture du secteur informel par l'enquête ENESI de 2017 ainsi que les nouveautés introduites par le SCN 2008 dans le traitement du secteur financier et la meilleure couverture des activités financières formelles et informelles.

Tableau 1: Impact des changements de base pour certains pays

Pays	Objet du changement	Impact sur le PIB
Cameroun	Mise en œuvre du SCN 2008 partant du SCN 1993	Hausse du PIB de 9,9% en 2012
Comores	Mise en œuvre du SCN 1993 partant du SCN 1968	Hausse du PIB de 50% en 2007
France	Rebasage 1995 (ancienne base 1980)	Hausse du PIB de 2,4% en 2003
	Rebasage 2005 (ancienne base 2000)	Baisse du PIB de -0,8% en 2008
	Rebasage 2010 (Mise en œuvre du SCN 2008)	Hausse du PIB de 3,2% en 2010
Ghana	Mise en œuvre du SCN 1993 partant du SCN 1968	Hausse du PIB de 60% en 2006
Maroc	Mise en œuvre du SCN 1993 partant du SCN 1968	Hausse du PIB de 11,8% en 1998
Nigéria	Mise en œuvre du SCN 2008 (ancienne base 1990)	Hausse du PIB de 59,5% en 2010
Sénégal	Mise en œuvre du SCN 2008 à partir du SCN 1993	Hausse du PIB de 29.4% en 2014
Tunisie	Mise en œuvre du SCN 1993 à partir du SCN 1968	Hausse du PIB de 10% en 1997

I. Contexte et justification

Le Système de comptabilité nationale (SCN) est un ensemble complet, cohérent et flexible de comptes macroéconomiques, destiné à donner de l'économie nationale une représentation chiffrée complète, cohérente et permettant de satisfaire les besoins des utilisateurs. Le SCN est régulièrement mis à jour par la Commission des Statistique des Nations Unies afin de tenir compte de l'évolution de la structure des économies nationales et de l'évolution des méthodologies.

Ainsi, en 2008, la Commission des Statistiques des Nations Unies a révisé le Système de Comptabilité Nationale de 1993 (SCN 93) pour adopter un nouveau Système de Comptabilité Nationale (SCN 2008) comme nouvelle norme internationale de production et de diffusion des comptes nationaux. En conséquence, les Etats membres des Nations Unies sont invités à migrer vers les nouvelles normes de production des statistiques des comptes nationaux.

C'est dans ce contexte que la Mauritanie s'est engagée, en 2017, dans un processus de révision du système des comptes nationaux afin de se doter d'un système de comptabilité nationale performant et conforme aux recommandations internationale en matière de bonnes pratiques.

C'est dans le cadre de mise en œuvre de cette révision du système des comptes nationaux, que l'Office National de la Statistique (ONS) a élaboré un plan d'actions 2016-2018 afin de produire des indicateurs qui reflètent au mieux la structure de l'économie.

Cette révision des comptes nationaux en Mauritanie concerne l'amélioration de la couverture et de méthdologie de certains domaines d'activité, la prise en compte de la nouvelle norme de comptabilité nationale (SCN 2008) et l'introduction des changements structurels ayant affectés l'économie nationale permettrait d'avoir une image plus fidèle, actualisée et en phase avec les normes internationales de l'économie mauritanienne.

Ce processus de révision et de rénovation du système des comptes nationaux en Mauritanie a mobilisé plusieurs d'agents de collecte permanent et une dizaine de cadres comptables nationaux de façon permanente pendant plus de deux ans.

Le processus a bénéficié de l'appui des partenaires techniques et financiers comme la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), d'AFRITAC-Ouest, de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) et de la Banque Mondiale.

L'ONS a aussi bénéficié des échanges d'expériences avec l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal, du

Haut-Commissariat au Plan du Maroc (HCP), de l'Institut National de la Statistique du Niger et de l'Institut National de la Statistique (INS) du Cameroun.

II. Objectif de la révision

L'objectif global de la révision et de la migration vers le SCN 2008 est de doter le pays d'indicateurs des comptes nationaux pertinents, conformes aux normes internationales et qui reflètent au mieux la structure de l'économie mauritanienne. Il s'agit de revoir en profondeur l'ensemble des sources statistiques utilisées pour le calcul du produit intérieur brut (PIB), d'apporter des améliorations méthodologiques en vue de renforcer la qualité des résultats des comptes nationaux en Mauritanie. De façon spécifique, il s'agit de :

- Migrer vers la nouvelle norme de comptabilité nationale (SCN 2008) ;
- Procéder au changement d'année de base en application des recommandations du SCN de façon générale ;
- De publier une série de comptes, à partir de 2005, intégrant l'ensemble des changements et reflétant au mieux la structure de l'économie nationale.

La stratégie consiste à procéder à un changement de l'année de base pour introduire l'ensemble des changements méthodologiques, d'améliorer la couverture des comptes et de mettre en œuvre certaines recommandations du SCN 2008.

III. Différentes étapes du processus de la révision

Réalisation d'un diagnostic complet des comptes nationaux actuels afin de déterminer les forces, faiblesses et principales limites du système des comptes nationaux en Mauritanie

En 2016, l'Office National de la Statistique (ONS) a réalisé un diagnostic complet du processus d'élaboration des comptes nationaux en Mauritanie. Ce diagnostic a fait ressortir des limites et contraintes des comptes nationaux liées principalement à la faiblesse du système statistique national. Il s'agissait donc d'identifier l'ensemble des activités non couvertes ou insuffisamment couvertes :

- ✚ La limite de couverture dans certaines branches (eau, électricité, secteur financier, agriculture, transport, éducation, santé, ...) liée à l'absence de sources d'information fiable et accessible ;
- ✚ Les problèmes d'accès aux données fondamentales comme les déclarations fiscales des entreprises privées (cliniques, société de transport, moulins, BTP) ;
- ✚ La faible qualité de certaines données sectorielles : (1) les données de l'agriculture et de l'élevage sont des estimations à partir des paramètres techniques non actualisés depuis plus de 15 ans, (2) les

- données actuelles du secteur de la pêche ne permettent pas de bien cerner la contribution de ce secteur en l'absence d'une cartographie des données et l'application des règles statistiques ;
- + La faible implication des services sectoriels afin de mobiliser l'ensemble des données les concernant ;
 - + L'absence d'enquêtes de structures de la production (taux de consommation intermédiaire, des salaires, marges de commerce, marges de transport ...) permettant d'élaborer une année de base cohérente.

Identification des principaux changements du SCN 2008 pertinents pour la Mauritanie qui peuvent être pris en compte dans la nouvelle base :

Avec l'appui des partenaires technique, lors d'ateliers techniques, l'ONS a identifié les changements prioritaires du SCN 2008 à mettre en œuvre avec l'implication de spécialistes des services sectoriels. Suite à ces travaux, l'ONS a réalisé une évaluation des données nécessaires, évalué la pertinence et la possibilité de prendre en compte ces nouveaux changements ainsi que l'impact attendu de ces changements sur le PIB.

Elaboration d'un plan d'action sur deux ans en collaboration avec des partenaires techniques avec comme principaux axes :

- L'exhaustivité de la couverture du système des comptes avec la prise en compte des activités non couvertes ou insuffisamment couvertes ;
- L'amélioration des aspects méthodologiques de traitement des données ;
- Renforcement des capacités des cadres impliqués dans le processus d'élaboration des comptes nationaux ;
- Adaptation des nomenclatures au contexte national et prenant en compte les besoins des utilisateurs.

Identification des points focaux afin d'impliquer les services sectoriels dans le processus de révision, de mobilisation et de validation des données source :

Organisation de réunions techniques avec les producteurs de données pour la collecte, la validation et des arbitrages éventuelles. Après lancement d'une campagne d'envergure nationale, il y'a eu plusieurs ateliers techniques de traitement des données.

Réalisation des plusieurs opérations spécifiques conformément aux besoins du SCN 2008 afin d'améliorer la couverture dans des domaines non couverts

- + Réalisation d'une enquête de structure des consommations intermédiaires. En effet, une enquête spécifique de structure des consommations intermédiaires a été lancée auprès des entreprises modernes des différentes branches de l'économie ainsi qu'une collecte des détails des charges auprès de la Direction Générale des Impôts. En effet, il s'agit de la première enquête sur la structure des consommations intermédiaires réalisée lors des processus d'élaboration des comptes d'une année de base ;

- ✚ Réalisation d'une Enquête spécifique auprès des entreprises modernes du secteur de la pêche (fariniers, congélateurs, usines, entreprises, ...) a été réalisée au niveau de Nouakchott et de Nouadhibou avec l'appui de l'Autorité de la Zone Franche. L'objectif est d'améliorer la couverture et de compléter les données collecter auprès de la Direction des Impôts ;
- ✚ Réalisation d'une enquêtes spécifique auprès des établissements de santé (cliniques, cabinets, laboratoires) au niveau de Nouakchott. Ces informations ont permis d'améliorer la qualité et couverture du traitement du secteur de la santé ;
- ✚ Réalisation d'une enquête spécifique auprès des établissements d'enseignement privé (primaires, secondaires, professionnel et supérieur) au niveau de Nouakchott. Cette enquête a permis de mieux prendre en compte l'enseignement privé selon les type et les niveaux de formation ;
- ✚ Réalisation d'une enquête spécifique sur les marges de transport et de commerce au niveau de Nouakchott ;
- ✚ Réalisation d'une enquête auprès des agences de presse privées (radios, télévisions, sites d'informations, journaux,...) afin de prendre en compte les activités du secteur privé qui s'est fortement développé ces dernières années ;
- ✚ Réalisation d'une enquête sur la pêche continentale avec l'appui du Ministère de la Pêche. Ces résultats ont permis de prendre en compte une activité qui n'était pas du tout pris en compte dans l'ancien système (SCN 93) ;
- ✚ Réalisation d'une enquête sur la transformation artisanale des produits de pêche sur l'ensemble du littoral mauritanie en collaboration avec l'IMROP ;
- ✚ Traitement spécifique des résultats de l'enquête sur le secteur informel 2017, avec l'appui des statisticiens d'enquêtes et experts comptables nationaux conformément aux exigences des comptes nationaux. Ce qui a permis d'actualiser la contribution du secteur informel.

Collecte et traitement des données selon les exigences du système des comptes nationaux

Il s'agit de collecter et d'organiser l'ensemble des données collectées suivant les nomenclatures d'activités, de produits et selon l'organisation du cadre centrale des comptes nationaux. C'est une mise en cohérence de chaque source de données collectées.

Les anciennes sources des données qui avaient servi pour l'élaboration des anciens comptes ont été maintenues, de nouvelles sources ont été identifiées et intégrées au processus d'élaboration des comptes, les résultats des enquêtes complémentaires afin d'enrichir le traitement et d'améliorer fondamentalement la couverture.

L'ensemble des données ont été traitées conformément aux exigences des comptes nationaux et en conformité avec les manuels et guides méthodologiques élaborés à cet effet. Ces travaux de traitement ont été réalisés lors des ateliers techniques restreint d'élaboration des comptes. Des réunions techniques d'analyse des données avec certains sectoriels ont permis aussi d'apporter des améliorations.

Le choix de 2014 comme une nouvelle année de base (SCN 2008)

La mise en œuvre du SCN dans un pays passe par la construction des comptes pour une année de base car au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'année de base, la qualité des comptes se dégrade. En effet, les erreurs sur les évolutions annuelles peuvent se cumuler et les choix méthodologiques ou les arbitrages opérés sur l'année de base peuvent se révéler d'autant moins pertinents que la réalité est mouvante.

Il est donc recommandé de réviser l'année de base et le SCN prescrit ce changement tous les dix (10) ans, voire cinq (5) ans afin de prendre en compte toutes les mutations intervenues au sein de l'économie nationale au cours des dernières années.

Le processus de révision des comptes et le passage au SCN 2008 a été donc l'occasion de bâtir une nouvelle année de base en y intégrant l'ensemble des changements méthodologiques nécessaires, les corrections des erreurs du passé ainsi que les nouvelles sources de données. Ainsi, 2014 a été choisie comme année de référence pour les nouveaux comptes selon le SCN 2008 en raison de la disponibilité d'informations résultant des opérations d'envergure nationale (RGPH 2013, EPCV, 2014, ENESI 2012 et ENESI 2016) et du fait que 2014 est une année récente et normale sur le plan économique.

Un processus itératif et inclusif de validation des résultats

L'Office National de la Statistique a organisé trois ateliers techniques restreints d'audit et d'analyse de la qualité des résultats. Ces ateliers ont réuni les experts et techniciens de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), d'AFRITAC-Ouest, de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), de la Banque Mondiale, du Haut-Commissariat au Plan du Maroc (HCP) et de l'Institut National de la Statistique (INS) du Cameroun.

Le premier atelier, organisé en mai 2018, avait comme principale objectif d'analyser la qualité technique des comptes de l'année de base (2014) et de ceux de la première année (2015) selon le SCN 2008 afin de faire des recommandations opérationnelles. De façon spécifique, il s'agissait d'analyser le degré de prise en compte des recommandations du SCN 2008 à travers l'examen des sources de données et des méthodes utilisées pour les estimations des comptes de l'année de base (2014), de réaliser un audit complet des comptes nationaux rénovés (2014 et 2015) selon le SCN 2008 en

vérifiant notamment la cohérence entre les principaux tableaux des comptes nationaux (TRE, TCEI et autres) et les synthèses sectorielles (TOFE, BDP et autres) et de faire des recommandations opérationnelles permettant d'améliorer la qualité des comptes nationaux selon SCN 2008.

Les deux autres ateliers, organisés respectivement en septembre 2018 et janvier 2019, avaient pour objectifs d'analyser la qualité des comptes nationaux des deux premières années selon le SCN 2008, d'évaluer le degré de mise en œuvre des recommandations de l'atelier d'audit et de proposer une méthodologie robuste pour la retropolation des anciens comptes (2005 – 2014) et de faire des recommandations opérationnelles permettant d'améliorer la qualité des comptes nationaux selon le SCN 2008.

IV. Résultats de la revision et du passage au SCN 2008

Dans le cadre de la révision du système des comptes nationaux, la Mauritanie a retenu 2014 comme nouvelle année de base. L'élaboration de cette nouvelle année de base a permis d'introduire des innovations liées aux recommandations du SCN 2008, de prendre en compte les nouvelles classifications internationales et d'améliorer la couverture des sources de données à travers des opérations de collecte de grande envergure.

L'impact de ces différents changements a permis de réévaluer le produit intérieur brut (PIB) de 25,05% par rapport à son niveau selon l'ancien système (SCN 93) :

- ✚ L'amélioration de la couverture des données a contribué à réévaluer à la hausse le PIB de 25,63%, du fait principalement de l'intégration des résultats de la nouvelle enquête sur le secteur informel (ENESI 2017), d'une meilleure évaluation des activités de construction des ménages propriétaires, des loyers imputés, de la production d'eau pour compte propre des ménages et la prise en compte des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).
- ✚ La prise en compte des recommandations méthodologiques du SCN 2008 est de 2,66%, essentiellement imputable aux nouveautés introduites dans le paysage financier et à l'intégration du système d'armement dans la FBCF des administrations publiques.
- ✚ D'autres écarts, comptant environ pour -3,24%, sont dû aux changements de nomenclature (mise en œuvre de la CITI Rév.4) et l'utilisation des nouvelles méthodes d'estimation de certaines opérations.

Tableau 2 : Contribution aux écarts du PIB de 2014 (SCN 2008) par rapport à la valeur de 2014 selon le SCN 93.

Source d'écart		Valeur ajoutée 2014 (SCN 93) (millions de MRU)	Valeur ajoutée 2014 (SCN 2008) (millions de MRU)	Ecart Absolu (millions de MRU)	Ecart Relatif*(%)
SCN 2008		9 784	53 028	43 244	2,66%
	SIFIM		3 155	3 155	1,94%
	Banque centrale hors SIFIM	978,4	718	-260,9	-0,16%
	FBCF (systèmes d'armes)		1 431	1 431	0,88%
Amélioration de la couverture des données		37 774	79 461	41 687	25,63%
	Loyers imputés	3 847	7 465	3 619	2,22%
	Auto construction des ménages	634	314	-320	-0,20%
	Activités domestiques des ménages en tant qu'employeurs	102	1 168	1 067	0,66%
	ISBLSM		454	454	0,28%
	Production d'eau pour compte propre des ménages		100	100	0,06%
	Autres activités financières formelles hors SIFIM (commissions, etc.)	2 746	3 199	453	0,28%
	Secteur informel (Hors agriculture et élevage)	30 445	66 760	36 315	22,33%
Ensemble des changements identifiés		38 752	84 764	46 012	28,29%
Changements méthodologiques				-5 274	-3,24%
Ensemble des changements		162 648	203 385	40 738	25,05%

(*Ecart relatif=Ecart absolu/PIB selon l'ancienne base 2014.

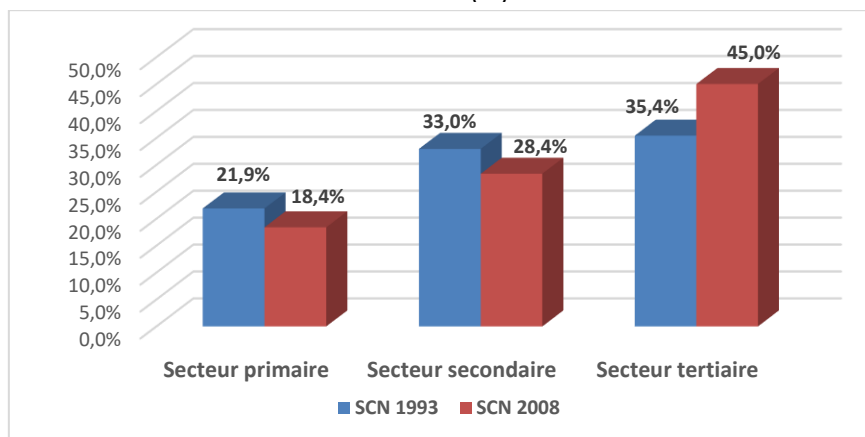
IV.1. Comparaison des comptes nationaux 2014 dans les deux bases

Optique production

L'analyse de la structure du produit intérieur brut (PIB) par branche d'activités, montre une hausse de près de 10 points de pourcentage du poids du secteur tertiaire dans la nouvelle base par rapport à l'ancienne base.

Par contre, le poids du secteur primaire baisse de 3,5 points, passant de 22% dans la base selon l'ancien système (SCN 93) à 18,4% dans le nouveau système (SCN 2008). Le poids du secteur secondaire baisse de 4,6 points dans la nouvelle base passant de 33% à 28,4% du PIB.

Graphique 1 : Comparaison de la structure du PIB, optique production, dans les deux bases (%)



Impact du secteur primaire atténué par la baisse de l'élevage

La réévaluation à la hausse du PIB dans la nouvelle base est imputable à 1,1% au secteur primaire, principalement liée à l'agriculture vivrière et à la pêche.

Par comparaison à l'ancienne base, la valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 5,1% en raison de la forte hausse de l'agriculture (94,2%) et de la pêche. Cette évolution de l'agriculture et la pêche s'explique principalement par la prise en compte des produits du maraîchage, de l'utilisation du calendrier cultural, la prise en compte de la pêche continentale, une meilleure couverture de la production des dattes et le renforcement de la collecte auprès des entreprises de la pêche industrielle.

Par contre, cette augmentation a été fortement atténuée par la baisse de 32,8% des activités de l'élevage. Ce recul est imputable à l'utilisation de la nouvelle série des données du Ministère de l'élevage (effectif et prix) intégrant le changement de quelques paramètres suites aux enquêtes réalisées en 2014 et 2015.

Le poids du secteur secondaire sur le PIB en baisse à cause de la baisse de l'activité de construction

Bien qu'atténué par l'activité de construction, l'impact des changements du secteur secondaire sur le PIB de la nouvelle base 2014 est évalué à 2,5%, principalement attribuable à la fabrication de produits agro-alimentaires, aux autres industries manufacturières et aux activités extractives. La baisse constatée dans l'activité de construction est due à des changements au niveau de la méthodologie d'estimation.

Par rapport à l'ancienne base, la valeur ajoutée du secteur secondaire a augmenté de 7,6%, principalement due au retraitement de la structure de consommation intermédiaire de l'extraction du fer et de l'industrie agroalimentaire à travers la meilleure couverture des entreprises de la transformation industrielle de poisson, le retraitement de la consommation intermédiaire de l'abattage et la transformation de la viande et de la correction du taux de perte pour le riz paddy.

Important apport du secteur tertiaire sur la hausse du PIB révisé

La réévaluation à la hausse du PIB dans la nouvelle base est davantage imputable au secteur tertiaire qui a contribué à hauteur de 20,9% principalement en raison des activités de commerce et aux activités financières et d'assurance.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est accrue de 58,9% dans le nouveau système par rapport à l'ancien système. Cette situation s'explique principalement par la forte hausse de la valeur ajoutée du commerce de 125,1% imputable à l'amélioration de la couverture des données à travers la réalisation de l'enquête sur les marges auprès des grossistes et des détaillants ainsi qu'une meilleure couverture du secteur informel par l'enquête ENESI de 2017.

De même, les nouveautés introduites par le SCN 2008 dans le traitement du secteur financier et la meilleure couverture des activités financières formelles et informelles (bureaux de change, transfert d'argent, etc.) sont à l'origine de la progression des activités financières et d'assurance dans la nouvelle base de 857,1%.

Les autres facteurs explicatifs de l'embellie du secteur tertiaire concernent la meilleure couverture des activités de l'éducation et de la santé privée, le retraitement des loyers imputés, la prise en compte des services de soutien et de bureau, et des services domestiques.

Par contre, les services non marchands de l'administration publique enregistrent une baisse de 20,4% dans la nouvelle base par rapport à l'ancienne base, en raison d'une évaluation à la baisse de la consommation de capital fixe et ceci, en dépit de la couverture de l'ensemble des EPAs et EPICs et la prise en compte du changement SCN 2008 considérant les systèmes d'armes comme la formation brute de capital fixe (FBCF).

Tableau 3 : Ventilation du PIB par branches d'activités (en millions de MRU)

Libellé	2014 (SCN 93)	Poids (%)	2014 (SCN 2008)	Poids (%)	Variation (%)	Ecart relatif (%)
Secteur primaire	35 631	22%	37 445	18,40%	5,10%	1,10%
Agriculture	4 915	3,02%	9 571	4,71%	94,72%	2,86%
Elevage et chasse	27 698	17,03%	18 596	9,14%	-32,86%	-5,60%
Sylviculture	110	0,07%	991	0,49%	801,27%	0,54%
Pêche	2 908	1,79%	8 289	4,08%	185,06%	3,31%
Secteur secondaire	53 609	33%	57 664	28,40%	7,60%	2,50%
Extraction	24 547	15,09%	27 292	13,42%	11,18%	1,69%
Industries agroalimentaires	9 895	6,08%	8 745	4,30%	-11,62%	-0,71%
Autres industries manufacturières	2 463	1,51%	5 981	2,94%	142,84%	2,16%
Electricités, eau et assainissement	369	0,23%	4 882	2,40%	1224,72%	2,77%
Construction (BTP)	15 648	9,62%	10 764	5,29%	-31,21%	-3,00%
Secteur tertiaire	57 613	35%	91 542	45,00%	58,90%	20,90%
Commerce	13 210	8,12%	29 733	14,62%	125,08%	10,16%
Transports, poste et courrier	3 605	2,22%	6 307	3,10%	74,95%	1,66%
Restauration et hôtellerie	482	0,30%	1 077	0,53%	123,20%	0,37%
Information et communication	5 417	3,33%	5 446	2,68%	0,54%	0,02%
Activités financières et d'assurances	839	0,52%	8 028	3,95%	857,08%	4,42%
Activités immobilières	5 850	3,60%	10 918	5,37%	86,62%	3,12%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques, soutien de bureau	3 907	2,40%	4 646	2,28%	18,92%	0,45%
Administration publique	15 766	9,69%	12 557	6,17%	-20,36%	-1,97%
Enseignement	6 408	3,94%	6 688	3,29%	4,36%	0,17%
Santé	1 485	0,91%	2 782	1,37%	87,31%	0,80%
Autres activités de services	643	0,40%	3 362	1,65%	422,80%	1,67%
PIB aux coût de facteurs	146 852	90%	186 651	91,80%	27,10%	24,50%
Impôts nets de subvention sur produits	15 795	9,71%	16 734	8,20%	5,94%	0,58%
PIB aux prix du marché	162 648	100%	203 385	100%	25,05%	25,05%

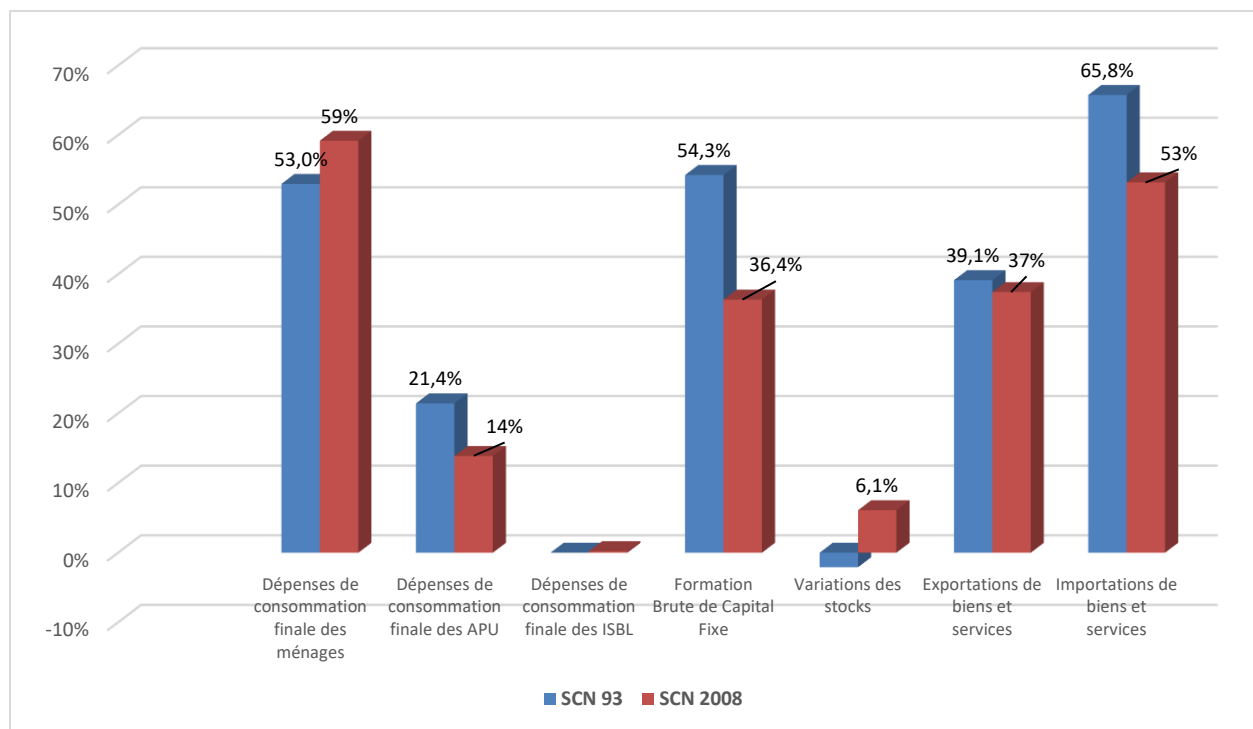
Variation (%) : $VAB_{SCN2008}/VAB_{SCN93-1}$ avec VAB = valeur ajoutée brute

Ecart relatif (%) : $(VAB_{SCN2008} - VAB_{SCN93})/PIB_{2014_{SCN93}}$

Optique dépense

En termes de poids, la consommation finale reste stable dans les deux bases autour de 74%. Le taux d'investissement (formation brute de capital fixe et variation des stocks) recule légèrement, passant de 52,2% dans l'ancienne base à 42,5% dans la nouvelle base. La demande extérieure nette s'est quant à elle améliorée passant -26,6% dans l'ancienne base à -15,8% dans la nouvelle. Cette amélioration est due à la prise en compte des admissions temporaires dans le traitement des importations de bien.

Graphique 2 : Comparaison de la structure du PIB, optique dépense, dans les deux bases (%)



La réévaluation à la hausse du PIB de 2014 selon le SCN 2008 est imputable à 18,35% à la consommation finale et à 6,96% à l'investissement (formation brute de capital fixe et variation des stocks). Cependant, les exportations nettes de biens et services baissent de 7,57%.

Tableau 4: Ventilation du PIB selon les emplois (en millions de MRU)

Libellé	2014 (SCN 93)	Poids (%)	2014 (SCN 08)	Poids (%)	Variation (%)	Ecart relatif (en %)
Dépenses de consommation finale	121 065	74,40%	149 110	73%	23,17%	17,24%
Dépenses de consommation finale des ménages	86 185	53,00%	120 403	59%	39,70%	21,04%
Dépenses de consommation finale marchande des ménages	73 691	45,30%	103 078	51%	39,88%	18,07%
Dépenses de consommation finale des APU	34 880	21,40%	28 253	14%	-19,00%	-4,07%
Dépenses de consommation finale des ISBL	0	0,00%	454	0%	100,00%	0,28%
Formation Brute de Capital Fixe	88 273	54,30%	73 955	36,40%	-16,22%	-8,80%
Variations des stocks	-3 377	-2,10%	12 405	6,10%	-467,34%	9,70%
Exportations de biens et services	63 673	39,10%	76 142	37%	19,58%	7,67%
Exportations de biens	58 583	36,00%	69 501	34%	18,64%	6,71%
Exportations de services	5 090	3,10%	6 641	3%	30,47%	0,95%
Importations de biens et services	106 986	65,80%	108 226	53%	1,16%	0,76%
Importations de biens	92 290	56,70%	94 638	47%	2,54%	1,44%
Importations de services	14 696	9,00%	13 588	7%	-7,54%	-0,68%
PIB	162 648	100,00%	203 385	100%	25,05%	25,05%

■ Consommation finale des ménages

La réévaluation à la hausse du PIB est fortement expliquée par la consommation finale des ménages de 21,04%, essentiellement imputable à sa composante marchande (18,07%). Ces dépenses de consommation finale comptent pour environ 53% du PIB dans l'ancienne base et 59% du PIB dans la nouvelle.

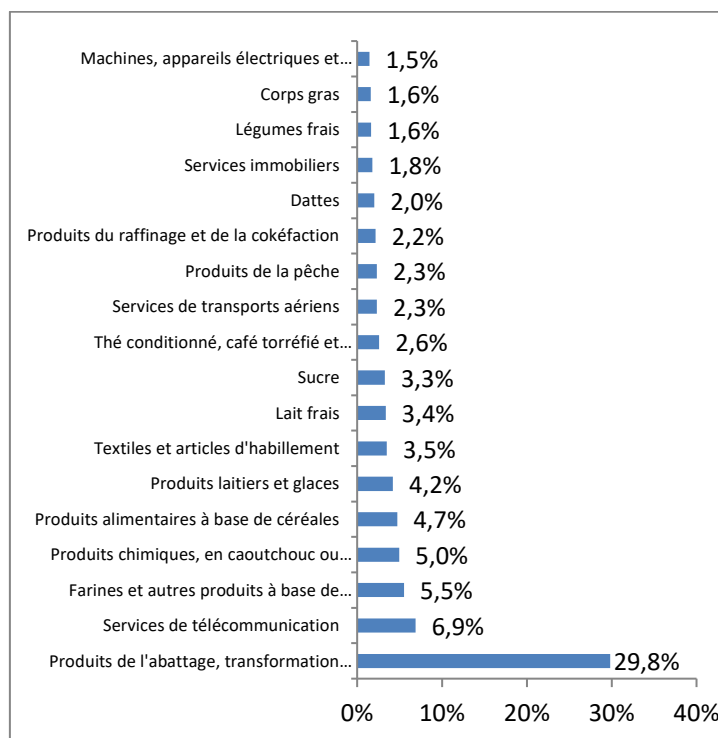
Par rapport à l'ancienne base, la hausse de la consommation finale des ménages est due à l'augmentation de sa composante marchande qui enregistre une progression de 39,88%.

L'analyse de la structure de consommation finale marchande des ménages montre que les produits de l'abattage, de la transformation et de la conservation de la viande restent les plus consommés dans les deux bases mais avec un poids de(14,1%) dans la nouvelle base contre 30% dans l'ancienne base. En dehors de l'enseignement dont les dépenses ont fortement augmenté dans la nouvelle base, les farines et les produits à base de céréales, les télécommunications, les produits chimiques, en caoutchouc et en plastique demeurent les principaux produits consommés dans les deux bases.

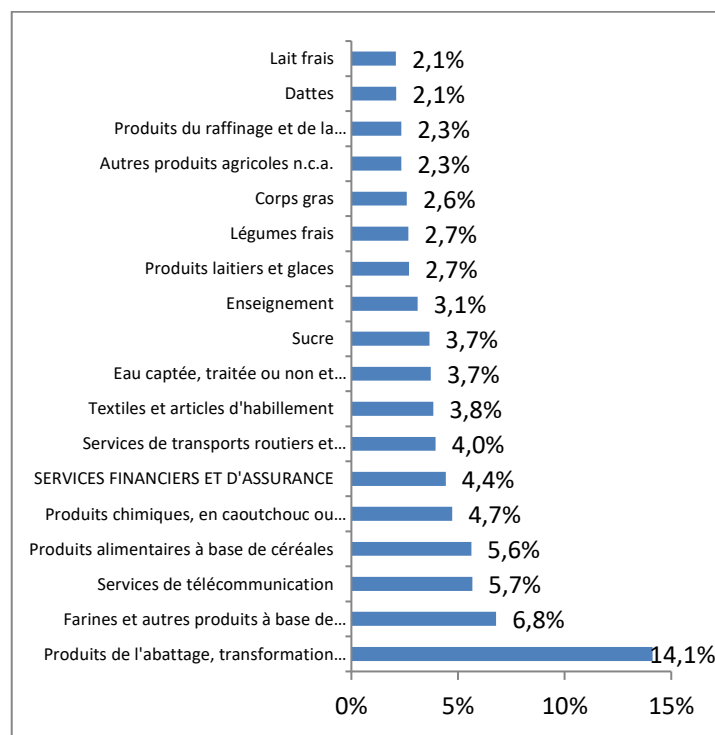
La consommation finale non marchande des ménages reste dominée par les loyers imputés dans les deux bases, suivis dans la nouvelle base par l'autoconsommation des produits de l'abattage, de la transformation et de la conservation de la viande, du lait frais, des dattes et du mil et sorgho. Par contre, les bovins et caprins sur pied, le lait frais et le riz paddy sont les produits les plus autoconsommés dans l'ancienne base.

Au total, la dépense moyenne de consommation mensuelle par ménage est passée de 10,6 milles MRU dans l'ancienne base à 14,9 milles MRU, en hausse de 4,3 milles MRU par rapport à son niveau dans l'ancienne base ; ce qui ramène la consommation moyenne par habitant et par mois à environ 2,4 milles MRU, en hausse de 0,7 milles MRU par rapport l'ancienne base.

Graphique 3 : Structure de la consommation finale marchande selon le SCN 93 (%)



Structure de la consommation finale marchande selon le SCN 2008 (%)



■ Consommation finale des APU

La consommation finale des administrations publiques (Apu) a été réévaluée à la baisse. Son impact sur le PIB de la nouvelle base est négatif (-4,07%). Par rapport à l'ancienne base, la consommation finale des Apu est en recul de 19%, principalement imputable à l'évaluation à la baisse de la consommation de capital fixe dans l'estimation de la production non marchande.

■ Consommation finale des ISBLSM

Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) n'étaient pas explicitement prises en compte dans l'ancienne base selon le SCN 93. L'intégration des activités des ISBLSM notamment la santé, l'éducation, les loisirs et culture dans la nouvelle base contribuent à augmenter le PIB de 0,28%.

■ Formation brute de capital fixe et variation des stocks

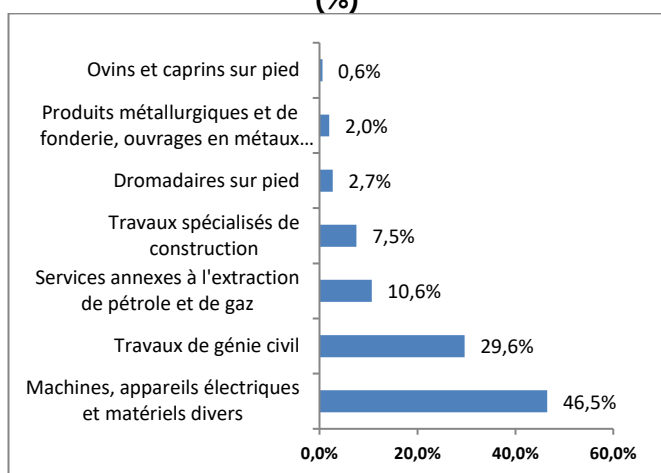
intermédiaires (CI) et consommation finale (CF) des produits tels que les bovins sur pieds et les dromadaires sur pieds n'a pas pu atténuer la La formation brute de capital fixe (FBCF) a contribué à -8,8% dans la

réévaluation à la hausse du PIB dans la nouvelle base selon le SCN 2008. Par rapport à l'ancienne base, la FBCF a connu une baisse de 16,22% lors du processus de révision des comptes nationaux.

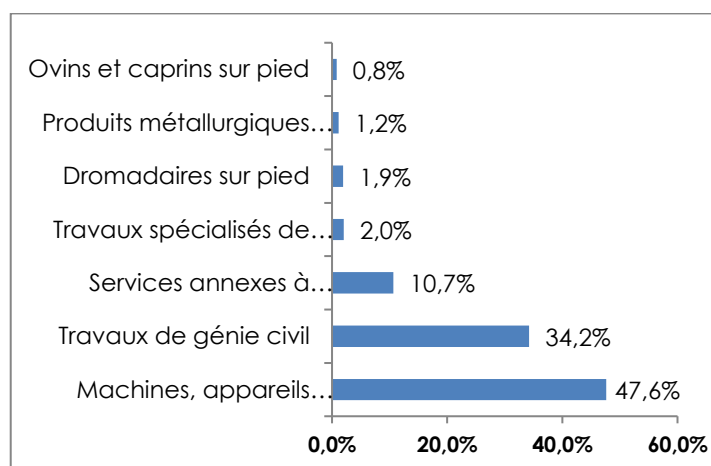
Cette situation est due aux changements méthodologiques du traitement des importations de biens dans les statistiques douanières notamment par la prise en compte des admissions temporaires, de la méthode d'estimation de la construction et la correction de la surestimation des services pétroliers dans l'ancienne base. Le changement dans la méthode de partage de l'offre en consommation baisse de la FBCF par rapport à l'ancienne base.

La variation des stocks est passée de -33 770 millions dans l'ancienne base à 124 050 millions dans la nouvelle base. Cette évolution est principalement due à une meilleure évaluation des stocks des produits de la pêche, les céréales, et ovins et caprins sur pied.

Graphique 4 : Structure de la FBCF selon le SCN 93 (%)



Structure de la FBCF selon le SCN 2008 (%)



■ Exportations de biens et services

Les exportations des biens et services ont contribué de 7,67% dans la réévaluation à la hausse du PIB dans la nouvelle base, essentiellement attribuable aux biens (6,71%).

Par rapport à l'ancienne base, les exportations de biens et services sont en hausse de 19,58% comparativement à l'ancienne base. L'évolution à la hausse des biens (19,58%) s'explique par l'augmentation des produits de la transformation, conservation de poissons, mollusques et crustacés, des produits de la pêche et des produits du raffinage et de la cokéfaction.

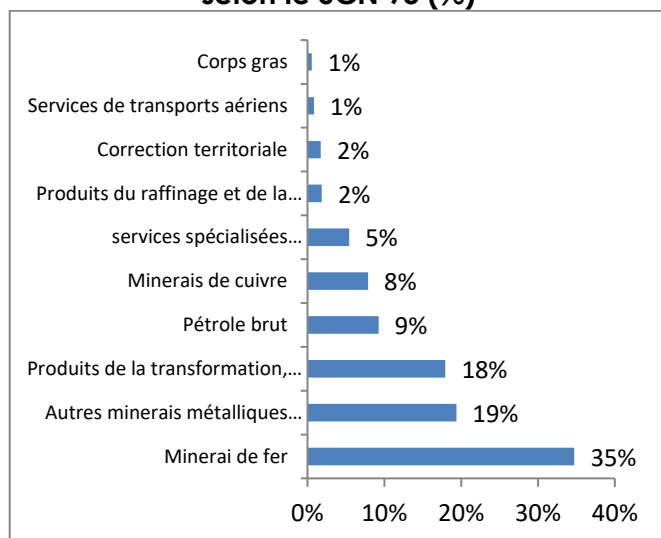
Cette situation émane d'une part, du changement de la méthodologie par la prise en compte des statistiques douanières au détriment de la balance des paiements élaborée sur la base des règlements au lieu des transactions et d'autre part, par la prise en compte du commerce transfrontalier informel estimé à 18 milliards.

La réévaluation à la hausse des exportations de services (30,47%) s'explique par l'intégration des services tels que les services de télécommunication, les

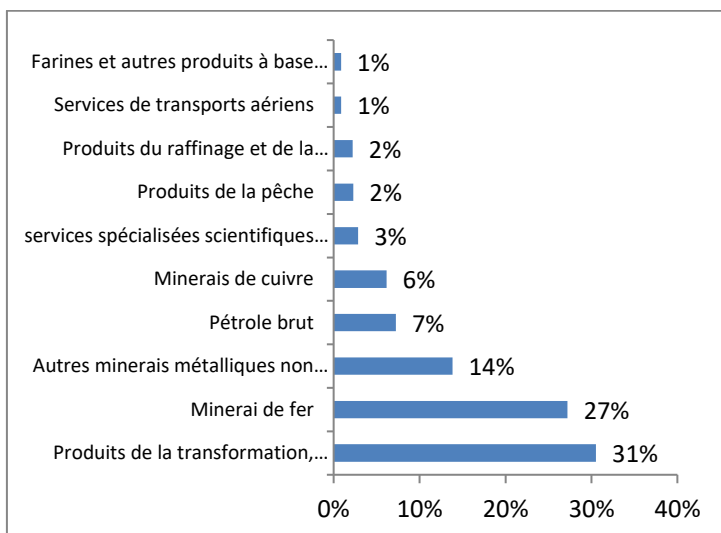
services financiers (SIFIM), les services de transports maritimes et fluviales, les services de transports routiers et ferroviaires, les services de restauration et d'hébergement ainsi que l'entreposage et les activités auxiliaires de transport.

La structure des exportations dans les deux bases demeurent dominée par les poissons, mollusques et crustacés, le minerai de fer, les minerais métalliques non ferreux et le pétrole brut.

Graphique 5 : Structure des exportations selon le SCN 93 (%)



Structure des exportations selon le SCN 2008 (%)



■ Importations de biens et services

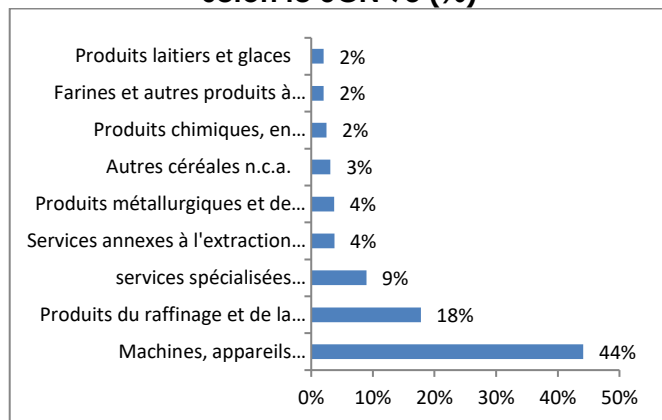
Les importations de biens et services ont contribué très faiblement (0,76%) à la réévaluation à la hausse du PIB dans la nouvelle base. Cela est essentiellement imputable à la prise en compte des admissions temporaires dans le traitement des données de commerce extérieur.

Les importations de biens et services ont augmenté de 1,16% par rapport à l'ancienne base. Bien que l'évolution à la hausse des biens soit de (2,54%), la prise en compte des admissions temporaires a fortement contribué à freiner cette évolution.

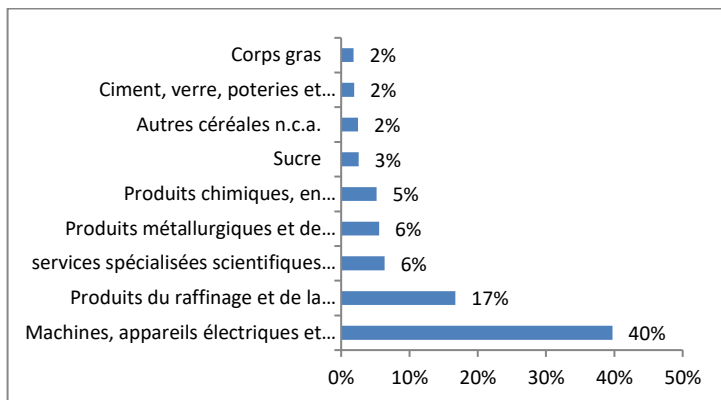
Par contre, les importations de services sont réévaluées à la baisse de 7,54%, imputable principalement aux services spécialisés scientifiques et techniques.

En termes de structure, les importations de biens et services restent dominées dans les deux bases par les machines et appareils électriques, les produits du raffinage et de la cokéfaction, les services spécialisés scientifiques et techniques.

Graphique 6 : Structure des importations selon le SCN 93 (%)



Structure des importations selon le SCN 2008 (%)

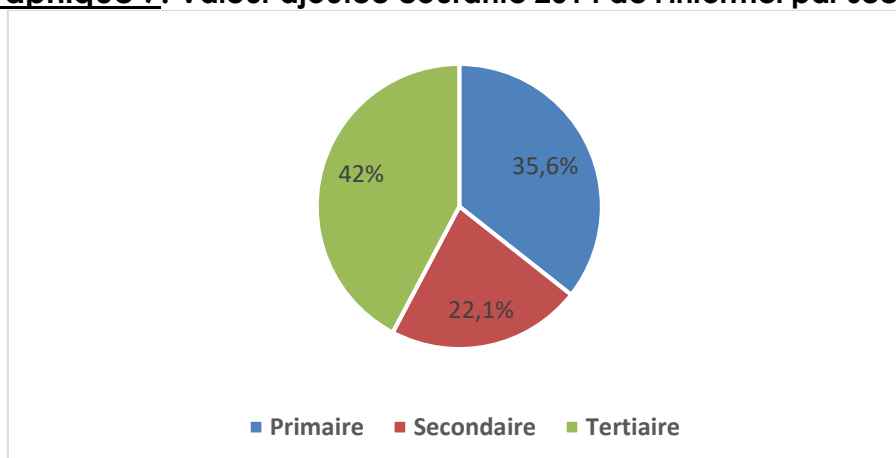


IV.2. Importance du secteur informel dans les comptes nationaux

Le poids du secteur informel dans la formation du produit intérieur brut (PIB) est évalué à 51% selon les résultats de comptes révisés contre 38,8% dans les anciens comptes (SCN 93). Ainsi, la valeur ajoutée nominale du secteur informel atteint de 94 654,6 millions de MRU en 2014 selon le SCN 2008. Cette importance du poids du secteur informel résulte de la meilleure prise en compte des activités du secteur informel (ENESI, et autres enquêtes spécifiques).

L'analyse par secteur de la valeur ajoutée de l'informel en 2014 montre que le secteur primaire représente 35,6% alors que le secondaire et le tertiaire représentent respectivement 22,1% et 42%.

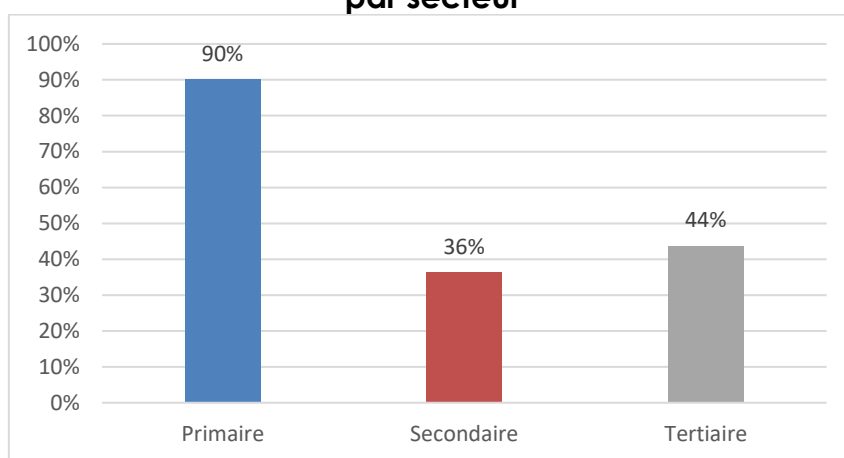
Graphique 7: Valeur ajoutée courante 2014 de l'informel par secteur



Pour ce qui est de la part du secteur informel dans la valeur ajoutée 2014 par secteur il est à noter que 90% de la valeur ajoutée du primaire est généré par

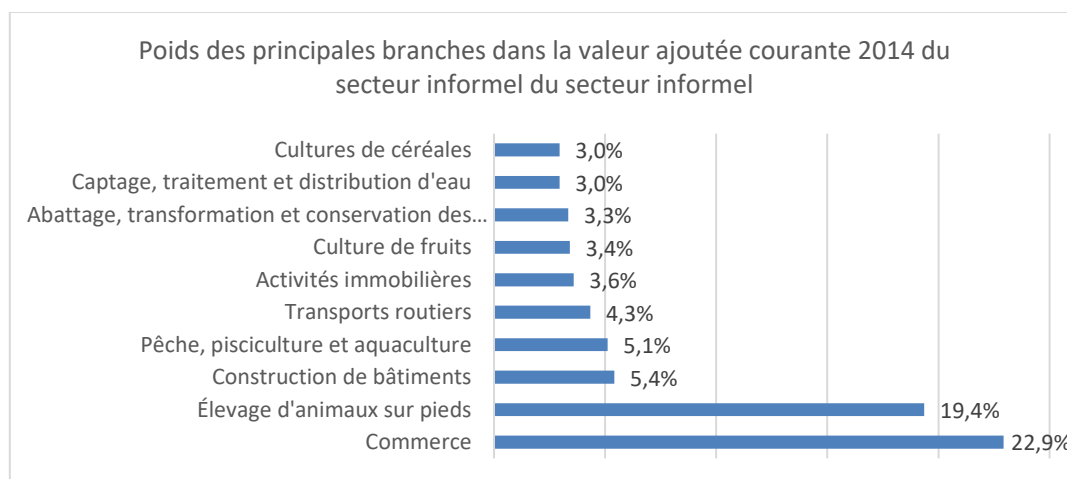
l'informel alors que l'informel secondaire et tertiaire génèrent respectivement 36% et 44% de la valeur ajoutée de leur secteur.

Graphique 8: Part du secteur informel dans la valeur ajoutée courante 2014 par secteur

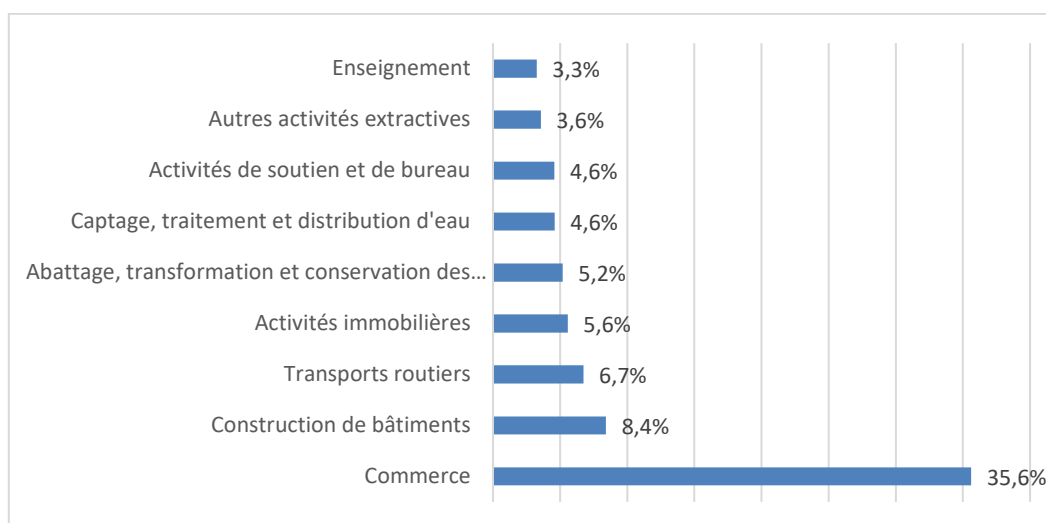


En termes de branche d'activité, le secteur informel est dominé par le commerce avec 22,9% suivi de l'élevage (19,4%) et de la construction (5,4%). L'analyse par branche hors secteur primaire, montre quant à elle que le commerce représente 36,6% suivi de la construction et du transport routier avec respectivement 8,4% et 6,7%.

Graphique 9: Poids des principales branches dans la valeur ajoutée courante 2014 du secteur informel du secteur informel



Graphique 10: Poids des principales branches dans la valeur ajoutée courante 2014 du secteur informel hors secteur primaire



V. Retropolation des anciens comptes (2005 – 2013)

L'objectif est de reconstituer **une série de valeurs ajoutées au prix courant et constant par branche d'activité de 2005 à 2016 conformes au SCN 2008**. Il s'agit donc de mettre en place une méthodologie de retropolation robuste permettant de disposer d'une série des comptes nationaux longue, équilibrée, cohérente prenant en compte l'ensemble des changements introduits dans la nouvelle base en relation avec les recommandations du nouveau système des comptes (SCN 2008). Cette série devra donc intégrer l'ensemble des changements liés à l'amélioration de couverture, changements de nomenclatures, corrections d'erreurs du passé, changements méthodologiques et/ou de série.

Ampleur de la retropolation et données disponibles

La retropolation se limitera à reconstituer les séries agrégées des valeurs ajoutées au niveau branches d'activités. Il s'agira donc de reconstituer, au niveau branches, les productions et les consommations intermédiaires agrégées au prix courant et constant.

Pour réaliser cette retropolation, on dispose d'une série de comptes ERETES courants et constants de 2005 à 2014 selon le SCN 93 :

- L'ancienne série des comptes reconstituée des productions et des consommations intermédiaires par branches d'activités au prix courants et constants de 2005 à 2014 ;

- L'ancienne série reconstituée des emplois du produit intérieur brut au prix courants et constants de 2005 à 2014 ;
- Les bases ERETES de 2005 à 2014 selon le SCN 93 ;
- Les sources de données utilisées pour les anciennes bases ;
- La liste de l'ensemble des changements introduit dans la nouvelle année de base (SCN 2008).

Les principaux changements prises en compte

La réécriture de l'ancienne série des comptes dans la nouvelle base exige la prise en comptes de l'ensemble des changements opérés lors de la révision et de la migration vers le SCN 2008. Il s'agit de réécrire ces anciens comptes par branches en intégrant les :

- Modifications apportées à certains concepts, définitions et conventions comptables existants, conformément aux recommandations du SCN 2008 ;
- Changements de nomenclatures (classifications) ;
- Prise en comptes des activités insuffisamment prises en compte par l'ancienne série des comptes ;
- Corrections des erreurs du passés identifiées dans la série antérieure ;
- Changement de série de données de base dictée par le sectoriel.

Approches utilisées pour la retropolation

La conversion de l'ancienne série de l'ancienne nomenclature (AB-AN) vers l'ancienne série mais selon la nouvelle nomenclature (AB-NN) a permis de disposer d'une nouvelle série de production et des consommations intermédiaires prenant en comptes les différents changements de nomenclatures, les changements de sources, la prise en compte des nouvelles séries de données ainsi que les corrections des erreurs dans l'ancienne série. Pour la reconstitution des séries, on distingue différents cas de figures selon la disponibilité des données sources :

- ✚ Certaines branches d'activité, les séries ont été reconstituées à partir des données sources produites par les sectoriels concernés en utilisant les mêmes méthodes que celles utilisées pour le compte 2014 nouvelle base. En effet, pour l'agriculture, l'élevage, la sylviculture, l'exploitation forestière et la cueillette, la pêche, l'extraction de pétrole brut et de gaz naturel, l'extraction de minerais de fer les données sources permettent de reconstituer convenablement de nouvelles séries intégrant les différents changements au prix courant et constant sur toute la période.
- ✚ Certaines branches d'activité n'ayant pas subi de changements majeurs, les séries au prix courant et constant ont été reconstituées à

partir des données de l'ancienne base selon le même principe que l'année de base. Il s'agit principalement d'activités de soutien aux industries extractives, d'extraction d'autres minerais métalliques non ferreux, des télécommunications, les activités financières et administrations publiques ;

- ✚ En l'absence de données sources, certaines branches d'activités ont été reconstituées à partir des évolutions de l'ancienne base (AB) convenablement modifiées selon la nouvelle nomenclature.

Pour chaque branche, les productions et les consommations intermédiaires sont ventilées par sources et/ou par sous branches afin de faciliter la reconstitution des séries. La reconstitution des séries au prix courant et constant s'est fait de façon spécifique pour chaque série et pour chaque branche.

VI. Evolutions récentes de l'économie mauritanienne

La nouvelle série des comptes selon le SCN 2008 couvre la période allant de 2005 à 2017. La révision du SCN a permis de réviser le PIB d'environ 25,05%. Cette révision a été atténuée par la contribution négative du secteur de l'élevage.

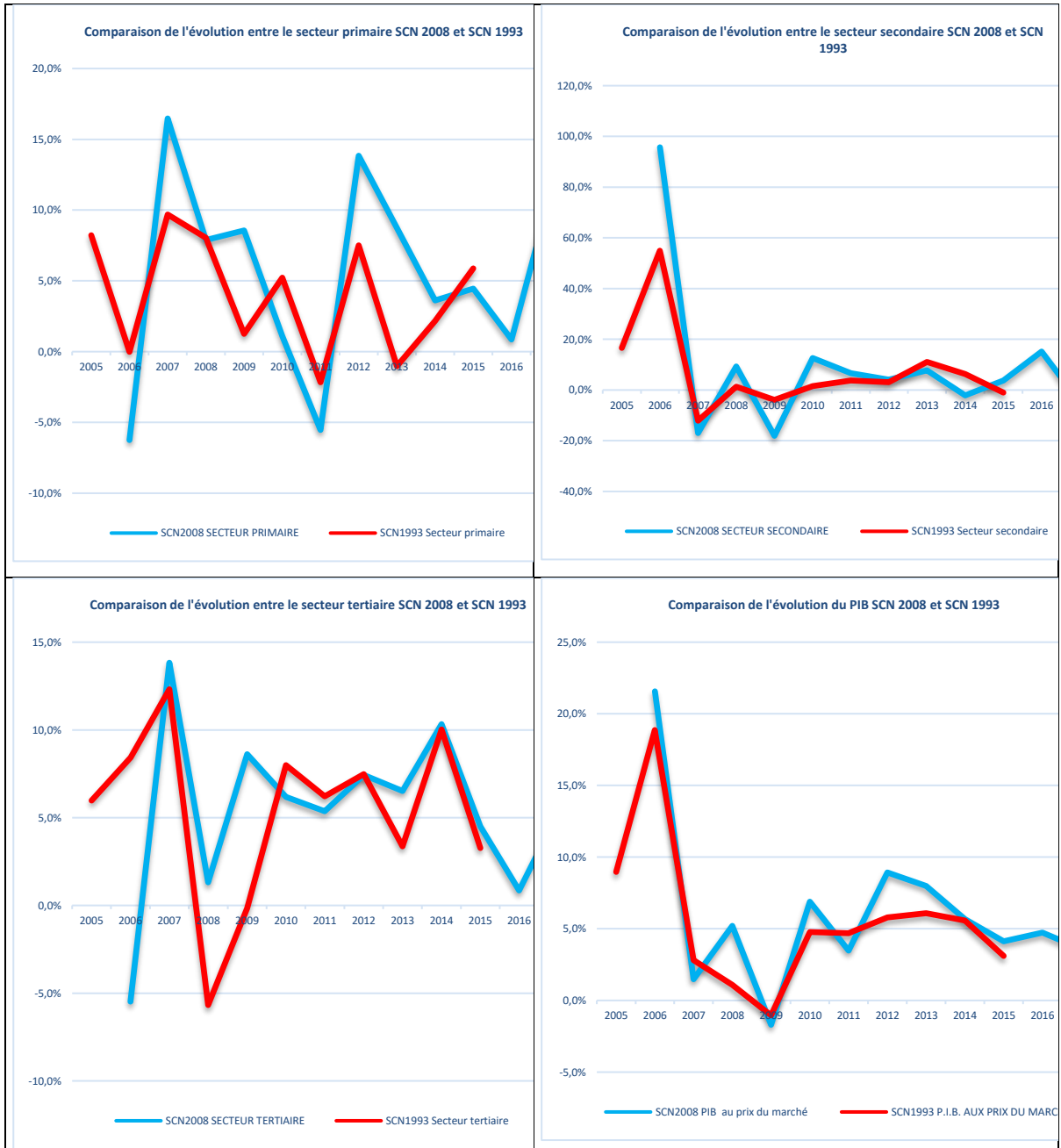
Après une croissance vigoureuse entre 2012 et 2013, l'économie mauritanienne a connu un ralentissement entre 2014 et 2015 du fait de la chute des cours des matières premières. Même si une légère reprise a été observée en 2016, la croissance en 2017 devrait se situer à 3,6%.

Le secteur primaire, avec une contribution de 1,94 points à la croissance en 2017 a connu globalement une évolution assez stable pendant la période 2014-2017 même si l'agriculture a connu des crises en 2014 et 2016.

Le secteur secondaire avec une contribution de -1,48 points à la croissance en 2017 reste fortement dominé par les activités extractives. Ainsi il a connu une évolution assez irrégulière entre 2014 et 2016 dû principalement à la fluctuation des cours des matières premières.

Le secteur tertiaire avec une contribution de 2,3 points à la croissance en 2017 reste dominé par le commerce.

Graphique 11: Evolution récente de l'économie mauritanienne



VII. Conclusions

La révision des comptes nationaux est un exercice exigeant et qui nécessite beaucoup de rigueur. Cet exercice a été mené par la Mauritanie pendant deux ans, il a abouti à une réévaluation du PIB de 25,05%. Cet exercice a également permis de passer au nouveau système de comptabilité nationale (SCN 2008), d'améliorer la couverture de différentes branches d'activité ainsi que de corriger certaines erreurs décelées lors de la mise en œuvre des comptes dans l'ancien système (SCN 1993).

A la suite de cet exercice, les travaux de retropolation ont été menés. La retropolation consiste à réécrire l'ancienne série des comptes (SCN 1993) dans le nouveau système en y intégrant l'ensemble des changements pris en compte dans l'année de base. Cela a permis d'avoir une série longue de comptes nationaux qui pourra répondre aux besoins des utilisateurs.

A l'issue de l'année de base les comptes de l'année 2015 et 2016 définitifs puis 2017 provisoire ont été élaborés. Ainsi la croissance en 2017 devrait se situer à 3,6%.

Ainsi la révision des comptes nationaux a permis d'aboutir à des données actualisées de l'économie nationale. Elle offre également de nombreuses perspectives comme la mise en œuvre de comptes nationaux de trimestriels ou de modèles macro-économiques.